

Avis d'obsèques / Annonces classées

YSSANDON (Poumeyrol)

Michel, son époux ;
 Ses enfants ;
 Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
 Poulette et Roger CAMINADE, sa sœur et son beau-frère ;
 Odette MICOI, sa belle-sœur ;
 Ses belles-filles ;
 Ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces ;
 Ses arrière-petits-neveux et arrière-petites-nièces ;
 Ainsi que toute la famille ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Simone DELMOND

née VAILLE

survenu à Yssandon, dans sa 78^e année.
 La cérémonie religieuse sera célébrée le **vendredi 10 juin 2021, à 16 heures**, en l'église de Yssandon, suivie de l'inhumation au cimetière.

Simone repose au funérarium des Pompes Funèbres Breuil.

Condolances sur registres au funérarium et sur le portail de l'église.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine et particulièrement son médecin traitant, ses infirmières, son kiné, Marylene et ses auxiliaires de vie pour leurs bons soins et leur dévouement.

PF Sébastien Breuil, Aven-Obju-Julitte.

Condolances sur www.dansnoscoeurs.fr

SAINT-EXUPÉRY-LES-ROCHES (Entraygues)

DUNES (Tam-et-Garonne)

Edmond et Hélène CHAMBRÉ,
 Paullette et Jean-Pierre BORRAS,
 Marcelle et Daniel VEAU,
 ses enfants ;
 Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
 Denise PRADAT, sa sœur ;
 Ses neveux et nièces ;
 La famille VISSANGE

Madame Yvonne Marie CHAMBRÉ

née VISSANGE

survenu à l'âge de 95 ans.
 Les obsèques religieuses seront célébrées le **samedi 19 juin 2021, à 11 heures**, en l'église de Saint-Exupéry-les-Roches, suivies de l'inhumation au cimetière de Neuvic, vers 12 heures.

Yvonne repose au funérarium du Bois-Saint-Michel, à Ussel.

Condolances sur registre.
 Pas de plèques funéraires.
 Une pensée est demandée pour son époux **ROBERT** décédé en 2002.

SAINT-ÉTIENNE-AUX-CLOS (Chassagnac)

Christiane OLLIER LANLY, son épouse ;
 André et Christiane LANLY, ses parents ;
 Sandrine et Hervé MILLIROUX, sa sœur et son beau-frère ;
 Thomas et David, ses neveux chéris ;
 Micheline OLLIER, sa belle-mère ;
 Claude et Grégoire OLLIER, son beau-frère et sa belle-sœur ;
 Isabelle et Jean-François, Nicolas, Veronique, Isabelle, Corinne ;
 Tous ses cousins et cousines,
 Ainsi que toute la famille,
 Ses voisins et amis ont l'immense douleur de vous faire part du décès accidentel de

Monsieur Alain LANLY

Maire de Saint-Etienne-aux-Clos

survenu le 15 juin 2021, à l'âge de 53 ans.
 Un hommage républicain sera rendu **samedi 19 juin 2021, à 14 h 30**, devant la mairie de Saint-Etienne-aux-Clos, suivi des obsèques religieuses, à 15 heures, en l'église de Saint-Etienne-aux-Clos, suivies de l'inhumation au cimetière.

Alain LANLY repose à la chambre funéraire des Pompes Funèbres Buisson Jean-Pierre, à Mareille d'Ussel.

Condolances sur registre à la chambre funéraire, ainsi qu'à l'église le jour des obsèques.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine et tout particulièrement Thierry, Muriel, Eric ; les sœurs-pompiers d'Yguande ; le SMUR d'Ussel et le service de réanimation de l'hôpital de Brive pour sa gentillesse et son dévouement.

PF Jean-Pierre Buisson, Mareille d'Ussel.

Condolances sur www.dansnoscoeurs.fr

SAINT-ÉTIENNE-AUX-CLOS

Le président Jean-Jacques DUMAS, Les membres du bureau et du Conseil d'administration, L'ensemble des élus municipaux et communaux, Les collaborateurs de l'Association des maires et des présidents d'intercommunalités de la Corrèze-ADM19 ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Alain LANLY

Maire de Saint-Etienne-aux-Clos

Un hommage républicain sera rendu le **samedi 19 juin 2021, à 14 h 30**, devant la mairie de Saint-Etienne-aux-Clos, suivi des obsèques religieuses, à 15 heures, en l'église de Saint-Etienne-aux-Clos.

SAINT-ÉTIENNE-AUX-CLOS

Les élus de la commune de Saint-Etienne-aux-Clos, M. Bernard COUZELAS, ancien maire, Ses anciens collègues élus, Les employés municipaux ont la douleur de vous faire part du décès brutal de

Monsieur Alain LANLY

survenu à l'âge de 53 ans.
 Une cérémonie républicaine aura lieu devant la mairie de Saint-Etienne-aux-Clos, le **samedi 19 juin 2021, à 14 h 30**, suivie de la cérémonie religieuse en l'église de la commune, à 15 heures.

Toutes nos condoléances à son épouse, Christiane, ainsi qu'à toute la famille.

Le Conseil municipal remercie toutes les personnes qui les ont soutenues lors de ce tragique accident.

PF Jean-Pierre Buisson, Mareille d'Ussel.

CORRÈZE — PRADINES

Mme Lucienne MAGNAVAL, son épouse ;
 Jean-Luc et Anne-Marie, ses enfants ;
 Audrey et Roméo, Jérôme et Laurio, ses petits-enfants ;
 Léonie et Justine, ses arrière-petites-filles ;
 Ses sœurs et beaux-frères ;
 Ses neveux et nièces,
 Ainsi que toute la famille et les amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Louis MAGNAVAL

Médaille des Palmes académiques

survenu à l'âge de 91 ans.
 Les obsèques civiles auront lieu le **lundi 21 juin 2021, à 10 h 30**, au crématorium de Tulle, suivies de l'inhumation de l'urne, à 15 heures, au cimetière de Corrèze.

Condolances sur registre au funérarium Pimont 21 Est, à Tulle, où il repose, et au cimetière.

La famille remercie toutes les personnes qui s'associeront à sa peine, ainsi que son médecin traitant, sa kiné, André, Sophie et Carole ses infirmières et les aides à domicile.

PF Clément Gaudenhèpe, Corrèze-Meyriac.

Condolances sur www.dansnoscoeurs.fr

REMERCIEMENTS

ÉGLETONS

Le comité de Corrèze de la Ligue contre le cancer remercie très chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à la collecte réalisée lors des décès de

Monsieur Daniel JURBERT

Cette somme sera allouée à l'aide aux malades et à la recherche.

ANNONCES LÉGALES

Retrouvez toutes les publications sur www.centreofficielles.com
04.73.17.31.27
legales@centrefrance.com

Par écrits préfectoraux, notre journal est habilité à la publication des annonces légales et judiciaires sur l'ensemble du département de la Corrèze au tarif de 4,07 € hors taxes la ligne.

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

COMMUNE DE BRUÇAT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AUTAVATION PARTIELLE DE CHEMIN AU LIEU-DIT « VEZOU »

Une enquête publique, concernant l'opération partielle d'un chemin, au lieu-dit « Vezou », sera organisée du mardi 6 juillet au mardi 20 juillet 2021 inclus.

Durant l'enquête, le dossier sera consultable en mairie, pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture habituels du secrétariat.

La commission enquêteur, Jean-Louis DUC, se rendra à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures suivants :

- mardi 6 juillet 2021, de 10 h 30 à 11 h 30 ;
- mardi 20 juillet 2021, de 16 heures à 17 heures.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE AU PERMIS D'AMÉNAGER DE LA ZONE D'ACTIVITÉS ESCUDIER 2 SUR LA COMMUNE DE DONZENAC

Le public est informé que, par arrêté du 11 juin 2021, le maire de Donzenac a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au permis d'aménager de la zone d'activités Escudier 2, sur la commune de Donzenac, qui se déroulera du 5 juillet 2021, à 9 heures au 4 août 2021, à 17 h 30.

Le président du tribunal administratif de Limoges a désigné Mme Marylène BAUDOUX-ELIAS, en qualité de commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier, dont la liste figure à l'arrêtés susvisé, et un registre d'enquête à feuillet non numérotés, coté et paginé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, en mairie, pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30, à l'exception des jours fériés. Le dossier d'enquête pourra également être consulté gratuitement sur un poste informatique dédié, en mairie, aux horaires susvisés.

L'évaluation environnementale du projet qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'état compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir gratuitement du dossier d'enquête publique auprès de la mairie où la publication est en cours, le soir, en outre disponible pendant toute la durée de l'enquête sur le site Internet de la commune (<http://www.donzenac.correze.net>) et sur le site Internet de la commune (<http://www.donzenac.com>) et sur le site Internet de la commune (<http://www.donzenac.com>).

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance à l'adresse suivante : Mme Marylène BAUDOUX-ELIAS, commissaire enquêteur, mairie, 19270 Donzenac. Elles pourront également être déposées par courrier électronique à l'adresse suivante :

enquêtespubliques@donzenac21.fr en indiquant impérativement la mention « A l'attention du commissaire enquêteur » en objet. Les observations, propositions et contre-propositions du public sont consultables et communicables aux fins de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Les performances du commissaire enquêteur au cours desquelles il recevra le public en mairie sont les suivantes :

- lundi 5 juillet 2021, de 9 heures à 12 heures ;
- vendredi 9 juillet 2021, de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- samedi 24 juillet 2021, de 9 heures à 12 heures ;
- mercredi 4 août 2021, de 13 h 30 à 17 h 30.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions notifiées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront également publiés sur le site Internet de la commune (<http://www.donzenac.correze.net>) et sur le site Internet de la commune (<http://www.donzenac.com>) et sur le site Internet de la commune (<http://www.donzenac.com>).

Le projet de permis d'aménager Escudier 2 est porté par la communauté d'agglomération du bassin de Brive, décliné en complément « économie » ou titre de laquelle sont aménagés et développés les zones d'activités. Son siège se situe 9, avenue Léon-Lagrange, 19100 Brive-la-Gaillarde.

Tout renseignement peut être obtenu auprès de la direction du développement économique, études 10, avenue du Matériel-Lecteur, 19100 Brive-la-Gaillarde, tél. 05 55 23 64 06.

courriel : demenel.coubert@agglodebrive.fr

ANNONCES OFFICIELLES

POUR VOUS



0 826 09 01 02 Service 01 et 02 par appel

Centre Officielles

LA MONTAGNE

Président du Conseil d'administration : **M. Alain VEBRINE**
 Directrice générale : **Mme Soizik BOUTU**
 Directrice de la publication : **Mme Sandrine THOMAS**
 Rédactrice en chef : **Alexandra VARENNE**
 Fondateur : **Principaux actionnaires** : Fondation Alexandre et Marguerite VARENNE ; FNICT SAS au capital de 9.046.200 €. RC 832 039 648

DIRECTION, RÉDACTION : 45, rue du Clos-Faur - 63056 CLER MONT-FERRAND Cedex 1 - Téléphone : 04.73.17.31.27 - Fax : 04.73.17.31.29 - Télécopie : 04.73.17.31.28
04 73 17 31 29 - Tél. 04 73 17 31 27 - 172391 exemplaires. Commission nationale de l'imprimerie - n° 0425 C6543.

IMPRIMERIE : CCF - 40, rue Morel-Hadault - 63000 Clermont-Ferrand

1 - **PUBLICITÉ LOCALE** : CENTRE-FRANCE PUBLICITÉ, 45, rue du Clos-Faur, 63020 Clermont-Ferrand Cedex 2 ;
 2) **Publicité commerciale** - Tél. 04.73.17.30.42
 3) **Publicités annonces** - Tél. 04.73.17.30.30.
 4) **annonces officielles** - Tél. 04.73.17.31.27.
 5) **emploi, carrières et professions** - Tél. 04.73.17.31.26
 6) **avis nécrologiques** - Tél. 0825 31 10 10*
 II - **PUBLICITÉ NATIONALE** : 366 545 - 101, boulevard Murat - CS 51724 - 75771 Paris Cedex 16 ;
 Publicité commerciale - Tél. 01 80 48 53 66.

* 018 € TTC la minute

Journal imprimé sur du papier recyclé conformément à la loi n° 1066 du 10 juillet 1997 relative à l'équipement des bureaux de presse et à la réduction des déchets.

Le Centre Officielles est une marque déposée.

MLBP